

Bulletin Spécial Informatique

CSI d'Angers

CSI de Nantes

DIT de Nantes

DIT de Rennes

DIT de Tours

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Edito.

Il est 2011, dormez braves gens !

Alors que la création des DISI est en marche, la CGT a réuni ses militants informaticiens de 4 des implantations composant la DISI Ouest. Les représentants de la CGT du CSI de Nantes et des DIT de Nantes, Rennes et Tours ont décidé de s'adresser à tous les personnels de la future DISI Ouest.

Si la CGT revendique depuis longtemps la maîtrise de l'informatique par des informaticiens DGFIP fonctionnaires et la modernisation de notre système informatique, elle ne se retrouve pas dans la réforme proposée par la direction qui poursuit un tout autre but. Alors que le CTPC du 29 mars a entériné cette réforme, que les futurs responsables des DISI et ESI sont nommés, il nous est apparu important de rappeler à la Direction les préoccupations des personnels.

Si les situations dans les différentes structures sont variées, les préoccupations sont néanmoins communes. Les représentants de la CGT des établissements de la DISI sont à votre disposition pour répondre à toute question et pour défendre nos missions.

Il est plus que temps désormais de se réveiller !

Vote de la réforme au CTPC du 29 mars :

- Pour : administration,
- Contre : CGT, SNUI, CFDT
- Abstention : CFTC
- Refus de vote : FO

La CGT et cette réforme.

Dés le départ, la CGT a dénoncé cette réforme qui n'est guidée que par la volonté de regrouper les structures afin de mieux programmer les suppressions d'emplois. C'est la définition d'un véritable schéma directeur informatique qu'il fallait entamer en premier en examinant les missions informatiques à assurer et les moyens à accorder (tant humains que matériels).

Rien de cela n'a été effectué, le schéma informatique en cours d'élaboration (PSI) étant vidé de sa substance. L'accent mis dans cette réforme sur le regroupement des structures en DISI est, comme pour la sphère administrative, porteur de désillusions. En témoigne les tergiversations de l'administration sur le dossier de l'assistance qui, faute d'une réflexion globale, aboutit à une usine à gaz qui ne convient à personne.

Dans ce contexte, la CGT ne peut se satisfaire d'une telle réforme, ce qui ne l'empêchera pas de défendre bec et ongle les intérêts des personnels et l'avenir de leurs missions.

Assistance informatique : un projet flou et dangereux !

La CGT a une position claire sur ce dossier : l'assistance informatique doit être rattachée aux structures informatiques et s'exercer au plus près des utilisateurs. Force est de constater que le projet proposé par la Direction ne répond pas à notre exigence. L'assistance de proximité est menacée notamment avec la création des PUV.

Les contacts CGT dans la DISI Ouest

CSI de Nantes : [François Jaspart](mailto:Francois.Jaspart@cgt.fr) : 02 40 18 45 41
DIT de Nantes : [Yvic Kergroac'H](mailto:Yvic.Kergroac'H@cgt.fr) : 02 51 25 37 03
DIT de Rennes: [Jean Yves Détoc](mailto:Jean.Yves.Detoc@cgt.fr) : 02 23 48 08 55
DIT de Rennes : [Laurent Pruvost](mailto:Laurent.Pruvost@cgt.fr) : 02 23 48 08 37
DIT de Tours : [Nathalie Azévédo](mailto:Nathalie.Azevedo@cgt.fr) : 02 47 71 76 10
DIT de Tours : [Martine Belanger](mailto:Martine.Belanger@cgt.fr) : 02 47 71 76 54

Adresse mail : disi-ouest@cgt.fr

Pour être tenus informés, nous vous invitons à vous inscrire à notre liste de diffusion, de laquelle vous pourrez à tout moment vous désabonner en envoyant un mail à l'adresse ci dessus. Cette adresse est aussi à votre disposition pour prendre contact et poser vos questions

CSI d'Angers

Le CSI d'Angers subit une forte décroissance de ses effectifs. Alors qu'il y a eu jusqu'à 250 collègues, ils ne sont plus que 125 à l'heure actuelle. Ce nombre pourrait encore diminuer car certaines missions de saisies seront achevées fin 2012. Il reste actuellement 46 dactylocodeuses

De plus, les collègues qui effectuent les missions supports budgétaires et RH dépendront directement de la DISI tout en restant à Angers. Leurs emplois seront désimplantés d'Angers pour être normalement réimplantés à Nantes au fur et à mesure des départs : retraites, mutations, ...

On plaint les derniers collègues qui resteront en poste dans ces services à Angers ...

Ces situations sont potentiellement génératrices de mal-être au travail. La CGT reste donc au service des collègues du CSI 49.

CSI de Nantes

Missions informatiques :

Exploitation fiscale traditionnelle GCOS : mutualisation des services de préparation de travaux et de support à l'exploitation.

Centre de Qualification MEDOC et Fiscal : validation , transfert , assistance , aide à l'exploitation -> extension des missions vers l'exploitation COPERNIC.

Gestion Technique des Systèmes : organisé en 4 pôles aux tâches distinctes mais complémentaires toutes dirigées vers le SPS

- Logistique
- Gestion de la salle blanche et des réseaux
- Gestion des sauvegardes et stockage
- Gestion des plates formes

Ce service est soumis à des sollicitations fortes (astreintes) et donc à de possibles dérives vers de l'exploitation en dehors des heures de vacations normales !

Service Assistance et Réseaux : EID , CSI-AP , AMI la création de la DISI entraîne le transfert des EID vers la SIL de l'AMI vers la division des ressources logistiques (dans un premier temps) quid du CSI-AP ?

Acquisition de Données : saisie traditionnelle , lecture automatisée des documents , préparation des documents , courrier.

Missions administratives :

Pilotage et Communication : ce service a vocation à rejoindre la DISI

Ressources Humaines Budgétaires et Logistiques : ce service à vocation à rejoindre la DISI pour partie.

L'implantation de la DISI dans l'immeuble du CSI de Nantes accentue le manque d'espace (déjà contraint dans certains services), nous veillerons à ce que l'administration respecte au plus près les normes par agent en la matière ! Il ne faudrait pas que les agents subissent une détérioration de leurs conditions de travail et ce jusqu'à l'inauguration des futurs bâtiments !

DIT de Nantes

le DI avec 80 agents environ est dans un bâtiment regroupant également des services de la DRFIP 44 (liaison, Domaines, trésorerie des amendes)

Fléché sur des missions de développement, nouvelles technologies et Cobol . Il n'existe plus de machine gros système exploitée à Nantes.

Le DI dispose d'un service d'assistance aux utilisateurs (réponse téléphonique et interventions sur site)

L'éditique doit disparaître à la fin de l'année. La dizaine d'agents restant seront réaffectés sur la sphère administrative. Deux collègues travaillent au dactylocodage.

Un service "intérieur" assure l'intendance (accueil, téléphonie, ...) et resterait à la DRFIP 44.

Beaucoup d'interrogations subsistent à la veille de la constitution de la DISI :

La question des primes se pose pour les collègues de la CMI 44, qui bénéficient actuellement pour certains des primes direction. Qu'en sera-t-il quand ils intégreront la DISI ?

Sur l'avenir du service intérieur du DI : comment les missions qu'il effectue au bénéfice du DIT seront-elles assurées ?

Concernant le projet de délocalisation du site du Département informatique vers celui du CSI, les agents s'interrogent sur l'intérêt de se voir imposé un allongement du temps de trajet de 40 minutes environ, en particulier concernant les services de développement. Pour ces services, ils considèrent que les synergies devraient être recherchées prioritairement avec leurs collègues de la Tour Bretagne (développement Copernic).

Par ailleurs, les agents du Département informatique réaffirment leur attachement à l'association de gestion du restaurant, gérée par les personnels.

Ils resteront vigilants quant à l'avenir des personnels employés par l'association, ainsi qu'à celui des gardiens.

Ils demandent donc à être tenus informés de l'avancement de ce projet de déménagement des services.

Les agents du service d'assistance aux utilisateurs souhaitent des éclaircissements quant à l'avenir de l'assistance sur la future DISI. Y aura-t-il un PUV (plateau unique virtuel) à Nantes ?

Les agents de traitement passés de C en B doivent pouvoir continuer à exercer leurs missions durant deux ans, pour continuer à percevoir leur prime informatique comme il leur avait été indiqué quand ils ont bénéficié de cette promotion. Les autres agents de l'édition-façonnage doivent pouvoir bénéficier d'un reclassement satisfaisant.

Les agents demandent que la création de la DISI se fasse sur la base du mieux-disant, notamment en ce qui concerne les règles de vie quotidiennes : maintien du droit à quitter le soir à 15 h 45, et élargissement au DI de la note en vigueur au CSI concernant les récupérations d'horaires lors des déplacements en-dehors des horaires habituels de service.

Les difficultés ressenties par l'administration pour répondre aux interrogations des collègues prouvent s'il le fallait la précipitation avec laquelle se constitue la DISI.

DIT de Rennes

Environ 80 agents également affectés sur le DI, spécialisé en production pour 2 applications Chorus et India et qui assure également l'assistance de niveau 2 d'INDIA, avec la cellule d'assistance interministérielle India Lolf, (CAII, dont seul le chef de service possède une qualification informatique).

Paramétrage et développement de l'outil service center « outil de suivi des incidents de production, dans le cadre de la mise en place des bonnes pratiques ITIL dont le DIT 35 est pilote national.

Activités de SAU, CMIBD, CMIBR, CSMR, CCSI et cellule CTR (correspondant télécom régional).

Démarrage prochain de l'application ARIS

L'éditique disparaît au 30 juin au bénéfice de l'usine de Meyzieux, avec toutes les conséquences pour les agents qui y sont affectés. Mutations d'office dans les services de la DRFIP et maintien des primes pendant 4 ans, ou versement unique en une fois au choix.

Beaucoup d'inquiétude pour les agents de l'assistance, quant aux restructurations qui découleront de la mise en place de la DISI.

Inquiétude des agents affectés sur INDIA, qui est appelé à disparaître, par intégration dans l'application Chorus. Beaucoup de questions également pour les agents sur des postes administratifs : quelles évolutions de leurs tâches, particulièrement pour ceux dont le centre d'encaissement est à ce jour partie prenante de leur travail.

Quid des 2 informaticiens affectés à temps plein au CER ?

DIT de Tours

Il y a 45 informaticiens au D.I. de Tours dont 12 C, 26 B et 7 A.

Le DI de Tours, ciblé DI d'exploitation gère 9 exploitations sur l'application Paye et 10 exploitations sur NDL ainsi que

les applications PSR, TMP, DEP, IFU, VIR et RMH, et l'intégration de l'application paye.

L'application NDL est définitivement condamnée par l'arrivée de Chorus fin 2011.

Le DIT de Tours gère également les réseaux locaux (LAN) pour la région Centre, et RUBIS 2 (WAN) pour les départements 37, 18 et 36 ; les serveurs Linux de bureautique pour toute la région Centre ; les connexions sur le gros système IBM Z pour toute la France en ce qui concerne la Paye, RMH, VIR et NDL ; s'occupe de CFT pour les applications gérées à Tours notamment Paye et Dépense via PSAR ; assure la connexion des collectivités locales au Portail de la Gestion Publique, avec possibilité de transférer des fichiers.

La gestion du réseau pour la machine GCOS dédiée aux CSI de Nantes, Reims, Clermont et Marseille (fiscalité MEDOC) leur est confiée.

La gestion de la machine Z/OS est assurée par les PSE de Tours en liaison avec les PSE des DIT dont la partition est sur la machine.

Concernant l'assistance utilisateurs il a déjà perdu 2 départements sur 6, le départ des 4 autres a été repoussé. Il aurait dû devenir un PUV AGORA entre le 1^{er} et 14 juin 2011 mais c'est aussi repoussé au plus tôt le 1^{er} novembre.

La machine GCOS précitée générera peu de travail, essentiellement pour l'équipe du pupitre.

Par ailleurs, comme tous les autres services éditique : perte progressive de travail.

Les informaticiens du D.I. de Tours sont très inquiets sur leur avenir : aucune arrivée de missions sûres mais départs d'autres, effectives ou programmées (NDL, gestion des réseaux des autres départements de la région car seul le 37 sera dans la DISI Ouest).

Par rapport à la DISI Ouest dont le siège est à Nantes, les agents ne sont pas optimistes (le DI de Tours est le plus éloigné, il est le plus petit en effectif, pas de nouvelles missions en perspective).

De plus, les nouvelles règles de gestion inquiètent : en particulier, l'avancement, les mutations.

LUNDI 27 JUIN , RENCONTRE ENTRE MR BELLANGER ET LES OS FAITES NOUS REMONTER VOS QUESTIONS ET INTERROGATIONS

Pour être entendus, pour être défendus, rejoignez la CGT en complétant le bulletin ci dessous et en le remettant à un militant ou directement à partir de la page d'accueil du site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques.



Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Tps partiel :

Qualif informatique :

Adresse administrative

Adresse mail :

Date :

Signature